

## **NOUVEAUX TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE COMMUNAL :**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réactualiser les prix des concessions qui tient compte des nouvelles organisations mises en place pour répondre à la demande des administrés.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des présents avec pouvoirs , le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 06.09.2017.

### **1. Tarifs pour achat ou renouvellement de concession pleine terre ou caveau :**

- concession trentenaire : 124 € le m<sup>2</sup>
- concession cinquantenaire : 283 € le m<sup>2</sup>

### **2. Tarifs pour achat ou renouvellement pour un caveau cinéraire:**

- Achat d'une case cinéraire pour 4 urnes une durée de 15 ans : forfait de 350 € .
- Achat d'une case cinéraire pour une durée de 30 ans : forfait de 700 €

### **3. Tarifs pour dépôt d'un cercueil ou d'une urne en dépositaire communal :**

- Il ne sera pas appliqué de tarif pour une période inférieure à 15 jours.
- Pour des délais supérieurs, un droit de séjour de 200 € pour 6 mois puis 100 € par mois supplémentaire seront appliqués.